

Annuaire d'Archéologie Suisse :

Directives rédactionnelles pour les auteur.e.s des chroniques

(voir : www.archaeologie-schweiz.ch)

Version novembre 2020

GÉNÉRALITÉS

Merci de remplir le formulaire ci-dessous en format Word.

Le nombre et la taille des chroniques sont limités à un maximum de 25 chroniques par canton, la longueur du texte descriptif à un maximum de 3500 caractères (espaces inclus ; sont exclues les informations « statistiques » telles que les coordonnées, la durée de la fouille, la datation, etc.)

Les coordonnées sont présentées selon le système LV95 (voir ci-dessous).

Après la publication, les archéologies cantonales reçoivent un PDF imprimé de leur contribution. Après un délai d'un an, l'ensemble du volume est rendu accessible électroniquement sur e-periodica.

La **date limite de soumission** est le **20 décembre** pour le volume à publier l'année suivante.

Rédaction : Simone Voegtle, redaktion@archaeologie-schweiz.ch

DIRECTIVES FORMELLES

Les fichiers des textes ne doivent pas présenter de coupures. Les caractères italiques sont réservés exclusivement aux expressions latines (p. ex. termes techniques, noms d'espèces zoologiques ou botaniques, etc.), ainsi qu'à la bibliographie (voir ci-dessous). Majuscules et capitales seront accentuées en toutes circonstances.

Datations C14

Les datations au radiocarbone seront abrégées en « C14 » et exprimées comme suit. Dans le cas d'une énumération, les dates sont séparées par des points-virgules :

C14. ETH-97 095, 7950 ± 24 BP, 7031-6701 BC, cal. 2 sigma ; ETH-97 096, 6163 ± 23 BP, 5212-5043 BC, cal. 2 sigma.

Dendrochronologie

Les datations issues d'analyses dendrochronologiques doivent être exprimées soit avec « après » et l'année, soit sous forme de période x-xx. Séparer les énumérations par un point-virgule.

36 et 50 apr. J.-C. ; 51-69 et 73-87 apr. J.-C. (datation sur aubier) ; après 20 et après 17 av. J.-C. ; après 4 ; après 38 ; après 65 apr. J.-C. (datation sur bois de cœur) ; 994-1006 apr. J.-C. ; après 1490 apr. J.-C.

Bibliographie

Les numéros de pages sont exprimés précisément avec un début et une fin, reliés par un trait d'union sans espace x-xx. L'usage de « sq./sqq. » n'est pas admis. Séparer les numéros de pages consécutifs ou les fig. -,planches par un point-virgule.

Sont à signaler :

Monographies

Sigle (nom et initiale du prénom, année de publication entre parenthèses, le tout en italique), titre de l'ouvrage et sous-titre le cas échéant. lieu d'édition ; ouvrages à plusieurs auteur.e.s : les noms des trois premier.ère.s auteur.e.s seront mentionnés ; à partir du quatrième, les noms seront remplacés par « et al. ». Les maisons d'édition et les réimpressions ne doivent pas être mentionnées.

Bocksberger, O.-J. (1964) Âge du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne.

Ouvrages collectifs	<p>Pour la mention des actes de colloque, des mélanges, etc., indiquer les initiales du prénom et le nom de l'éditeur.ice :</p> <p><i>Burri-Wyser, E. (éd. , 2016) Destins des mégalithes vaudois. CAR 159. Lausanne.</i></p> <p>Auteur (année) et titre de l'ouvrage, suivis de « In : » et des données complètes de l'ouvrage (comme ci-dessus) et numéros de pages.</p> <p><i>Kissling, Ch. (2002) Eine mittelalterliche Wüstung in Court (BE, Jura). In : G. Helmig/B. Scholkmann/M. Untermann et al. (éd.) Centre, Region, Periphery : Medieval Europe Basel 2002, 76-78. Hertingen.</i></p>
Séries et périodiques	<p>Les séries et les périodiques (abréviations : voir p. 6 de l'Annuaire AS ou RGK) doivent être séparés du titre de la contribution par un point et suivis du titre de la série ou du périodique, du numéro du tome et de l'année, puis finalement des numéros de la première et de la dernière page de la contribution :</p> <p><i>Nielsen, E. (2011) Die versteckte Bronzezeit – ein überdeckter Grabhügel bei Schötz (LU). as. 34, 1, 28-31.</i></p> <p><i>Gross, E./Brombacher, Ch./Dick, M. et al. (1987) Zürich « Mozartstrasse ». Neolithische und bronzezeitliche Ufersiedlungen, Bd. 1. Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 4. Zürich.</i></p>
Publications numériques	<p>Lors de la citation de publications numériques, un identifiant permanent, tel qu'un DOI (Digital Object Identifier), doit être utilisé pour garantir une traçabilité durable.</p> <p><i>Furtwängler, A./Robrlach, A.B./Lamnidis, T.C. et al. (2020), Ancient genomes reveal social and genetic structure of Late Neolithic Switzerland. Nat Commun 11, 1915</i> https://doi.org/10.1038/s41467-020-15560-x</p>
Sites Web	<p>La citation de sites Web doit être si possible évitée, car ils ne sont pas stables. Si elle est incontournable, ajouter la date d'accès la plus récente entre parenthèses après l'adresse Web complète.</p> <p><i>Office fédéral de la culture (éd. , 2018) Déclaration de Davos. Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe. Davos.</i> https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/51120.pdf (consulté le 18.02.2020)</p>
Catalogues d'exposition	<p>Pour les catalogues d'exposition, mentionner Catalogue d'exposition et le lieu (sans date, musée ou autre complément).</p> <p><i>Tori, L./Steinbrecher, A. (éd. , 2013), Animal. Tiere und Fabelwesen von der Antike bis zur Neuzeit. Ausstellungskatalog Zürich. Genf.</i></p>
Attributs	<p>Les noms et l'année sont en italique, en majuscules et minuscules ; l'italique n'est pas employé dans d'autres cas.</p>

En outre, les directives de la Römisch Germanischen Kommission (version abrégée en PDF sur le site d'AS, abréviations générales et périodiques dans Ber RGK 73, 1992) ainsi que les règles du Duden (d) et du Guide du typographe (fr) s'appliquent.

FIGURES ET PLANCHES

Les illustrations doivent être prêtes pour la reproduction ; les chiffres, échelles, roses des vents ou autres sont à insérer avant la remise. Elles seront reproduites en noir et blanc.

Types d'originaux	Format numérique : JPEG, EPS ou TIF, 300 dpi au minimum, de préférence 600 dpi ; alternative : PDF de qualité suffisante.
Objets	Les objets doivent être reproduits à l'échelle ; si ce n'est pas possible, une référence métrique doit figurer dans l'illustration ou une indication des dimensions dans la légende. Format requis : JPEG, EPS, TIF, PDF de qualité suffisante. Plans et profils doivent être généralement reproduits selon une échelle à rapport simple. Les documents doivent être conçus afin de pouvoir conserver les normes de dimensions. Veillez à ce que les détails et les données soient toujours lisibles après réduction de la taille.
Reprographies	Format requis : EPS, TIF, PDF (ne pas oublier les crédits des illustrations).
Légendes des illustrations	<p>Les légendes contiennent une désignation abrégée (numéro de pl./fig.), commune CANTON, lieu-dit/désignation. Texte de la légende suivi – le cas échéant – de l'échelle ; crédits des illustrations en fin de légende.</p> <p>Pl. 1. Egolzwil LU, Gere. 1-5 burins ; 6 grattoir. Éch. 1:2. Dessins Kantonsarchäologie Luzern, H. Müller.</p> <p>Fig. 2. Bonfol JU, Moncevi. Tumulus(?). Vue du sud. Photo OPH JU.</p>

FORMULAIRE

CN **□□ numéro de la feuille 1:25'000 ainsi que coordonnées selon le modèle Mensuration nationale MN95, donc à SEPT chiffres ; exemple : LK 1088 2624530/1247780□□ . Altitude ** m.

Date des fouilles: **.

Date de la découverte: **.

Site nouveau.

Site déjà connu.

Références bibliographiques: **.

Fouille de sauvetage programmée**(entre parenthèse ce qui a rendu nécessaire la fouille). Surface de la fouille env. ** m2.

Fouille de sauvetage non programmée**(entre parenthèse ce qui a rendu nécessaire la fouille). Surface de la fouille env. ** m2.

Fouille programmée**. Surface de la fouille env. ** m2.

Trouvaille isolée fortuite**.

Habitat.

Tombe.

Dépôt.

Trouvaille isolée.

Autres.

(description, 3500 signes au maximum, espaces compris).

Mobilier archéologique : **.

Matériel anthropologique: **.

Faune: **.

Prélèvements: **.

Autres: **.

Datation: **.

(exp.).